

La gazette

Guillestre

Octobre 2021 - N° 14

Guillestre a renoué avec les festivités de la Saint-Luc cette année. Les moutons étaient au rendez-vous du démontage. Les curieux qui les attendaient ont pu déguster l'apéritif offert et ce sont 90 personnes qui ont déjeuné en musique dans la rue principale en appréciant la viande de nos éleveurs. L'évènement highline entre Guillestre et Montdauphin a été suivi par un public admiratif et nombreux des 2 côtés du Guil. La Lyre des Alpes et la soirée dansante ont clôturé cette journée du samedi. Le dimanche était consacré aux enfants grâce à l'association des Trolls. Lundi, la grande foire agricole a tenu ses promesses. Encore merci à tous ceux qui ont permis cette réussite : élus, agents, forains et éleveurs !



Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique **le mardi 19 octobre 2021**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

→ INTERCOMMUNALITE

- **PRISE DE COMPETENCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES** : Il s'agit de proposer la labellisation du territoire du Guillestrois et du Queyras au titre de « Pays d'Art et d'Histoire » afin d'élaborer un projet culturel commun avec la communauté de commune de Serre-Ponçon pour mettre en valeur notre architecture, nos paysages et notre patrimoine.
- **COMPETENCE MOBILITE** : Aucun transfert de charges à l'intercommunalité n'a été acté pour Guillestre, la commune conservant la mise en place des navettes estivales et hivernales comme l'y autorise la convention en cours avec la Région.
- **TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE** : Plusieurs travaux de sécurisation des cheminements piétons (passerelles, feu pédagogique, barrières) et la poursuite de la réfection de murs de soutènement vont être réalisés en 2022. La commune va demander une subvention au Département, au titre des amendes de police.
- **RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE** : La Déclaration d'Utilité Publique pour les Opérations de Restorations Immobilières qui vont avoir lieu dans le quartier de la Frairie, sera finalement, pour des questions juridiques, portée par la commune et non l'EPF (Etablissement Public Foncier).
- **OPERATION FACADES / TOITURES / DEVANTURES** : Depuis plus de 30 ans, la commune, avec l'aide de la Région, aide les guillestrins à rénover leurs logements en subventionnant leurs projets. Ce sont plus de 13 000€ qui ont été attribués à 5 projets.
- **REGULARISATION FONCIERE** : Afin de régulariser l'emprise foncière de M. Gleize de Peyre-Haute dont une partie du bâti a été construite de longue date sur le domaine public et après un bornage à l'amiable, il a été décidé de lui vendre 53m² pour la somme de 2120€.
- **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX DE L'EAU** : Ce rapport est un document obligatoire qui doit être mis à disposition des usagers. Il est à noter que le nombre d'abonnés était de 1 879 en 2020 pour 41km de réseaux pour une consommation moyenne de 84.72m³/abonné. Ce sont 207 797m³ qui ont été prélevés dans le milieu naturel. Le prix d'un mètre cube d'eau est de 0.9914€HT (part communale uniquement, hors parts agence de l'eau et assainissement).

→ FINANCES / SUBVENTIONS

- **LIGNE DE TRESORERIE** : Elle va être renouvelée auprès du Crédit Agricole à hauteur de 600 000€ afin que la commune puisse faire face aux dépenses d'investissement en attendant les rentrées des subventions.
- **PRIX DU REPAS** : Le prix du repas de la Saint-Luc a été fixé à 7€ rétroactivement.

→ VIVRE ENSEMBLE

- **SUBVENTION A L'ECHOOO** : Pour pouvoir organiser un nouveau concert le 10 décembre prochain (Les Ogres de Barback), l'association L'échooo va percevoir une subvention de 2 000€.
- **BIBLIOTHEQUE** : Une convention est signée avec la Bibliothèque Départementale afin de bénéficier des outils mutualisés gratuits (système de gestion intégré et portail documentaire) qu'elle propose.
- **REFUGE ANIMALIER** : 1.000€ vont être versés au refuge animalier d'Embrun pour la mise à disposition d'un box de fourrière.

AGENDA

- **OCTOBRE ROSE : Samedi 30 octobre.** Mobilisons-nous aux côtés de l'association des Enseignants du Guillestrois, et des commerces de Guillestre. A 10h : stands de prévention, sensibilisation. Réveil musculaire pour tous suivi d'un cours de fitness avec la Fit team05 (gratuit). Menu « Octobre rose » proposé par les restaurateurs partenaires. Actions diverses menées par les commerçants.
- **LOTOS :** Venez jouer à la salle du Queyron :
- **Dimanche 7 novembre :** Organisateur : association du « Regain de nos montagnes ».
 - **Samedi 27 novembre :** Organisateur : club de foot SCES.
- **BRADERIE :** Rendez-vous **jeudi 11 novembre** à la salle du Queyron. Organisée par l'association des « Trolls », pour faire le plein de vêtements pour l'hiver.
- **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :** RDV à **11h30, rassemblement place Albert** pour la commémoration de l'armistice de 1918. A cette occasion, **les membres du Conseil Municipal des Jeunes** seront présentés à la population. Un apéritif offert par la municipalité suivra la cérémonie.
- **JOURNEES DEPARTEMENTALES DES FAMILLES : Et si on faisait ensemble ?**
- ✓ **Samedi 20 novembre**, au programme :
- De 9h30 à 11h30 :** École maternelle de Guillestre : **Activités manuelles.**
École primaire de Guillestre : **Atelier danse**, coin lecture et atelier collaboratif.
- De 14h à 16h :** Salle d'activité de l'école primaire de Guillestre : **Atelier parents-enfants sur les émotions** animé par Charlotte Hervé.
- Tout au long de la journée :** Création d'une **fresque** sur le thème du « Faire ensemble » avec le graffeur ROM G. RDV au citypark **de 9h30 à 11h30** pour les familles et de **14h-16h** pour les ados.
- ✓ **Lundi 22 novembre :** **Spectacle gesticulé la « Famille à la masse » à 20h, à la salle du Queyron.** Isabelle Pénin propose un **spectacle pour rire et réfléchir sur notre quotidien de parents.**
Contact 04.92.46.82.55. Renseignements et infos sur www.reaap05.fr
- **CONCERT DE LA SAINTE CECILE :** La Lyre les Alpes fêtera sa sainte patronne avec un concert le samedi 20 nov à 18h à la salle du Queyron et avec une messe en musique le dimanche 21 nov à 11h. Quelle joie de retrouver leur public pour les musiciens de l'harmonie municipale !
- **SPECTACLE DE THEATRE :** Dans le cadre des traversées du théâtre du Briançonnais, un **spectacle « Paysage Intérieur Brut »** aura lieu le vendredi 26 novembre à **20h à la salle du Queyron.** Tarifs de 8€ à 12€. A partir de 12 ans. Réservations : www.theatre-du-brianconnais.eu / 04.92.25.52.42.
- **LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT "Parent'aise" :** samedi 4 décembre de 9h30-11h30 à la crèche, atelier sur le thème de la cuisine.
- **BUDGET PARTICIPATIF :** RDV à la **salle du Queyron, toute la matinée du samedi 4 décembre** afin de voter et connaître les projets qui seront menés par la commune et les citoyens en 2022.



BON A SAVOIR ...

- **FORFAIT DE SKI STATIONS DU QUEYRAS :** La commune et la région du Queyras proposent un forfait saison gratuit pour les jeunes de moins de 20 ans. Délivré aux caisses sur justificatif d'identité.
- **TRANSPORT SCOLAIRE :** La comcom octroie à chaque famille une aide pour financer les transports scolaires (carte Zou) de tous les élèves du canton. Apporter à la Mairie un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un RIB et le justificatif de paiement auprès de la Région pour en bénéficier.
- **MUTUELLE :** Les permanences de la mutuelle communale « les Mutuelles de France » reprendront les **mercredis de 9h à 13 h à la salle Hodoul du 3/11 au 8/12 pour établir des devis gratuits et personnalisés.**



5ème épisode : Le Parc du Queyras, comment ça marche ?

Chaque commune adhère librement par une démarche volontaire en ratifiant la charte du Parc. C'est un document politique et stratégique qui affiche les objectifs du projet de territoire que les différents acteurs entendent mener ensemble, sur une durée de 15 ans. L'Etat, la Région et le Département sont des acteurs à part entière, aux côtés des communes et Communauté de communes.

Le Parc dépend des cotisations et dotations, fixées statutairement, des acteurs qui le composent (l'Etat, la Région, le Département, les communes et Communauté de communes), ainsi que des subventions qu'il sollicite pour des opérations ponctuelles ou plus récurrentes. Pour le PNRQ, les cotisations et dotations atteignent 68% de ses recettes, les subventions environ 25%. Les dépenses de fonctionnement concernent pour 65% les dépenses de personnel.

A suivre....

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 23 novembre à 20h30 à la mairie.
La séance est publique. Contacts : www.ville-guillestre.fr ou 04.92.45.04.03